

**PROCES-VERBAL DE LA QUATRIEME ASSEMBLEE GENERALE DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SUISSE/ALGERIE**

Alger, Hôtel Aurassi, le 1^{er} juin 2004

La quatrième Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Suisse/Algérie a eu lieu le 1^{er} juin 2004 à Alger, sous la présidence de Monsieur Claude Haegi, son Président.

L'ordre du jour de cette Assemblée a traité les points ci après :

- I. Présentation par le Président du rapport d'activité depuis la dernière Assemblée générale
- II. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
- III. Décharges.
- IV. Proposition de modification des statuts
- V. Election du Conseil
- VI. Nomination de membres d'honneur
- VII. Divers

Ouverture de l'Assemblée Générale

20 personnes se présentent comme membres de la CCI/SA. 5 invités suivent la séance. Une dizaine de procurations sont annoncées.

Les droits des membres présents ou représentés (notamment paiement des cotisations) n'ont pas été vérifiés, ceci s'avérant sans conséquence dans la mesure où les décisions ont été prises à l'unanimité.

I. Présentation du Rapport d'activité par le Président

Un exposé détaillé a été fait qui reprend l'ensemble des actions menées entre les deux Assemblées Générales, dont notamment les rencontres liées à la promotion économique et les mises en relation d'affaires, l'organisation de la participation du pavillon suisse à la Foire internationale d'Alger que nous voulons développer régulièrement et améliorer, l'accélération des séminaires de formation dans le secteur bancaire et des assurances, le programme de communication relatif à la promotion économique véhiculé par la revue Suisse/Algérie, la présence de notre Chambre aux différentes manifestations économiques organisées en Algérie qui sont de nature à asseoir la présence de notre institution et développer les synergies nécessaires à la promotion de notre action.

Référence a aussi été faite à la situation des adhésions et des cotisations dont les retards de paiement constituaient un handicap à nos actions. Le Secrétariat général a dans ce contexte été chargé de procéder à une information auprès des sociétés membres et des adhérents individuels et d'engager une campagne de sensibilisation pour l'adhésion de nouveaux membres. On note que des sociétés nous interpellent et nous demandent des informations et des actions ponctuelles sans vouloir être formellement membres de la Chambre.

Le débat qui s'en est suivi a permis d'identifier des axes de travail qui s'articulent autour des points ci-après :

- Projection d'un programme algéro-suisse de rencontres et de mises en relations d'affaires.
- Poursuite et élargissement des séminaires et journées techniques qui ont la vertu d'exister mais qui sont perfectibles et qui sont source de recettes pour notre organisation.
- Travailler à élargir la participation des sociétés suisses à la Foire Internationale d'Alger.
- Poursuivre l'effort de production de la revue économique Suisse/Algérie et en assurer une meilleure distribution en Suisse comme en Algérie.
- Solliciter le soutien des membres du Conseil de Direction pour l'obtention de commandes publicitaires pour assurer le financement de la revue.

Le débat a été clôturé par l'approbation à l'unanimité du rapport présenté.

II. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003

Après lecture des différentes rubriques du rapport des comptes, préalablement contrôlés par les soins du réviseur aux comptes, le document portant comptes annuels au 31 décembre 2003 a été approuvé à l'unanimité. Du point de vue du contenu, il est noté une évolution positive de la situation financière de notre organisation grâce aux actions qui ont pu générer des recettes hors cotisations et ont permis de faire face aux dépenses incompressibles liées à l'action pérenne de la Chambre.

III. Décharges

Les deux rapports ont donc été approuvés à l'unanimité.

IV. Proposition de modification des statuts

Conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts de la Chambre et sur proposition du Conseil de Direction sortant, le Président a soumis à l'examen et au vote de l'Assemblée Générale un projet de nouveaux statuts de la Chambre aménagés à la lumière des évolutions et de l'expérience accumulée depuis l'Assemblée Générale du 18 septembre 1999 et de la nécessité d'apporter une plus grande souplesse et efficacité aux actions de notre organisation.

Le Président a ajouté que ce qui était le plus important, au-delà du contenu des statuts, c'est d'être fidèle à l'esprit qui a motivé l'initiateur et principal fondateur de CCI/SA, Me Abdallah Taleb, qui a rappelé à cette occasion que la Chambre avait pour vocation de multiplier des liens entre des partenaires économiques déterminants algériens et suisses afin d'apporter une contribution au développement prospère de l'Algérie en s'appuyant sur les liens particuliers et historiques existant entre nos deux pays.

La modification des articles 8, 9, 14, 17, 18, 19, 20 et 23 a été acceptée à l'unanimité, après qu'il eut été précisé que des changements pourraient être proposés selon l'évolution des choses.

L'utilité de la CCI/SA a été réaffirmée tout en sachant qu'elle évolue dans un environnement politico-économique influencé par des facteurs qui ne sont pas toujours prévisibles. Ce contexte impose une action patiente et déterminée.

V. Election du Conseil

L'Assemblée Générale a procédé à un réaménagement de la formation du Conseil en y intégrant de nouveaux membres proposés par le Conseil sortant. La composition acceptée par l'Assemblée Générale est la suivante :

Claude Haegi, Président.

Abdelhamid Thamri, Vice président.

Abdallah Taleb, membre du Conseil et membre du Bureau.

Philippe Petitpierre, membre du Conseil.

Bruno Pennetier, membre du Conseil.

Chami Mohamed, Membre du Conseil et du Bureau.

Tibaoui Ahmed Antri, Membre du Conseil et du Bureau

Les tâches au sein du Conseil sont, selon les statuts, réparties par ce dernier mais elles ont toutefois été communiquées à l'AG.

VI. Membres d'honneur

Par ailleurs et sur proposition de son Président, Monsieur Abdelmadjid Attar, Vice Président et Monsieur Layachi Yaker, tous deux anciens Ministres, ont été nommés membres d'honneur en reconnaissance de leurs engagements permanents au service de la Chambre de Commerce et d'Industrie Suisse/Algérie.

VII. Divers

Rien à signaler.

Les travaux de l'Assemblée Générale se sont achevés à 13 heures, suivis d'un déjeuner.